

## SECURITE INCENDIE EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

### OBJECTIFS

#### Devenir Equipier de Première Intervention

- Etre capable de mener des actions de prévention
- Etre capable d'éteindre un début d'incendie
- Etre capable d'effectuer des premiers gestes d'intervention sur un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des pompiers
- Etre capable de bien intégrer le Plan d'Intervention incendie et d'évacuation mis en place dans l'entreprise

### PROGRAMME

- Connaissance technique du feu
  - Qu'est-ce que le feu ?
    - situation d'incendie
    - situation d'explosion
  - L'éclosion et la propagation du feu :
    - mécanisme de la combustion
    - le feu sur les solides, les liquides, les gaz, classification des feux.
- La prévention du feu
  - L'état de veille : identifier les risques d'incendie selon la nature des locaux dans lesquels évoluent les personnels de l'entreprise
  - Les actions préventives et de bon sens à réaliser au quotidien
  - Le plan d'intervention incendie mis en place dans l'entreprise
  - Les produits et le matériel utilisés dans la lutte contre le feu, les moyens de protection
  - Les particularités des sites dans lesquels évolue le personnel
- La détection du feu, l'alarme, l'alerte et l'évacuation
  - L'organisation humaine en cas d'alerte feu
  - L'évacuation des clients et du personnel présents dans l'établissement
- La lutte contre l'incendie
  - Les modalités et limites d'intervention de l'équipier de première intervention
- Applications pratiques
  - Les exercices pratiques sur les feux réels, représentatifs des risques d'incendie pouvant survenir dans l'entreprise
  - L'utilisation de matériel similaire à celui mis à disposition dans l'entreprise (chaque stagiaire est impliqué à ce stade).
- Procédure d'évacuation

### PRÉ-REQUIS / CONDITIONS DE REUSITE

- Le personnel de l'entreprise
- S'impliquer lors de la formation
- Etre en mesure de mettre en pratique les techniques présentées lors de la formation

### INTERVENANT

- La formation est assurée par un moniteur de secourisme, sapeur-pompier, spécialiste des interventions de secours

### MODALITES D'EVALUATION

- Référence pédagogiques
  - Décret du 31/03/1992 relatif à la prévention incendie
  - Article R 4227-28-29-39 du Code du Travail
  - Règles d'assurance APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage)
- Evaluation par le formateur : mise en situation et reformulation (Attestation de formation individualisée)
- Évaluation par le stagiaire : questionnaire d'évaluation
- Evaluation par le dirigeant : entretien post-formation

### MODALITÉS PEDAGOGIQUES\*

- Durée : 7 heures sur 1 jour
- Outils et techniques pédagogiques :
  - Documents vidéo
  - Matériel de présentation
  - Mises en situation
  - Remise de documentation
  - Consignes des plans d'intervention et d'évacuation

\* Le contenu et l'organisation de la formation seront adaptés à la demande et aux spécificités du client.